



NON AU MANAGEMENT TOXIQUE !

MOBILISONS-NOUS CONTRE LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

RDV les 7 et 15 mars PROCHAINS !

Villepinte, le 22 02 2023



QUE SIGNIFIE MANAGEMENT TOXIQUE ?

Il désigne une forme de management qui affecte le **bien-être** et la **performance d'une équipe de travail**. Par ses actions, il détruit la **DIGNITE**, la **CONFIANCE EN SOI** & la **PERFORMANCE DES AGENTS**.

REORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIERE

A l'issue d'une réunion de présentation du projet de réorganisation des services financiers en fin d'année 2022, les agents de la DAF ont été sommés de transmettre **TROIS CHOIX DE POSTES** dans un délai de 15 jours, sous peine de se voir imposer de nouvelles fonctions.

POUR RAPPEL, seul un organigramme a été transmis au CHSCT du 14 décembre 2022 où les représentants FO ont voté **CONTRE** cette réorganisation de la DAF, compte tenu :

- Du manque de lisibilité sur les **modifications** et **suppressions de poste**,
- De **l'absence de fiche de poste** pour chaque agent concerné,
- De **l'absence de lisibilité sur la charge de travail réelle** à venir.

Nous restons **TOUJOURS** en attente de ces documents **OBLIGATOIRES**, indispensables pour les entretiens d'évaluation. **FO** rappelle qu'ils doivent être soumis **EN AMONT** en instances.

Parallèlement à cette réorganisation du service financier, l'ensemble des bureaux du siège ont été impactés et ont fait l'objet de réaménagement **sans visite préalable du CHSCT (F3SCT)**. Certains agents qui exerçaient leurs fonctions sur différentes structures ou pôle du CDEF **ont été contraints** d'intégrer le siège à Bobigny malgré l'absence d'espaces de travail suffisants.

FORCE OUVRIERE déplore le passage en force de cette réorganisation qui a pour conséquence la non prise en compte des besoins des agents et l'absence de respect de la réglementation inhérente aux surfaces minimales de travail :

- **11 m² par personne**
- **15 m² par personne dans un espace bruyant**
- **pour les espaces de circulation : une largeur minimale de 80 cm pour permettre le passage d'une personne et de 150 cm pour que 2 personnes puissent se croiser...**

La taille des bureaux au siège de l'établissement serait-elle proportionnelle au grade et fonction des agents, certains doivent-ils s'entasser dans des « cages à poules » tandis que d'autres travaillent dans des « palaces » ?

**FO EXIGE L'APPLICATION DES NORMES EN VIGUEUR
ET INTERPELLERA L'INSPECTION DU TRAVAIL LE CAS ECHEANT.**

Syndicat FORCE OUVRIERE du CDEF 93

Avenue du président Coty 93420 Villepinte - Portable : 06.09.64.18.62

Mail : forceouvriercdef@gmail.com Site : <http://forceouvriercdef93.e-monsite.com>

PROJET DE RESTRUCTURATION DES CUISINES DU CDEF

Le 16 février 2023, la Direction du CDEF est venue rencontrer les agents des services cuisine de l'ensemble des pôles. Cette rencontre s'est déroulée en deux temps, le matin sur le pôle BORNICHE et l'après-midi sur le pôle VILLEPINTE. Les agents ont alors été informés d'un projet de restructuration amenant à :

- La **FERMETURE de TOUTES LES CUISINES PROFESSIONNELLES** de l'ensemble des pôles et des structures éducatives,
- La mise en place d'une **CUISINE CENTRALE** sur le site de BORNICHE, à **MARY SUR MARNE (77)**.

Cette **cuisine centrale** aura pour mission de livrer des repas en liaison froide dans l'ensemble des lieux d'accueil du CDEF (6 services éducatifs sur Mary sur Marne et 17 services éducatifs sur l'ensemble du département de Seine Saint Denis).

Les cuisiniers de chaque site ont découvert avec effroi ce projet de restructuration ainsi que les conséquences qui en découlent pour eux : **mobilité géographique, projets de reclassements, modifications de poste, non renouvellement de contrats voire suppressions de poste.**

Les cuisiniers et les aide-cuisiniers ont toujours eu à cœur de bien faire leur métier auprès des publics accueillis. **Le temps du repas reste un moment privilégié de partage, de découverte, tant relationnel, affectif que culinaire. Ces agents n'ont pas seulement une fonction de cuisiniers mais également un rôle éducatif et pédagogique à travers la transmission de leur passion et de leur savoir-faire.** A ce jour, les agents restent stupéfaits et dans l'incompréhension de cette annonce qui pointe un manque de considération et une absence de reconnaissance de la part de la Direction du CDEF. Par cet acte, la Direction semble privilégier l'économie au détriment du bien-être du public accueilli et des professionnels du CDEF.

Si ce projet aboutit, il aura un impact non négligeable sur la qualité gustative de la prestation fournie, en transformant une « **cuisine FAMILIALE** » répondant aux besoins du public accueilli en une **cuisine collective INDUSTRIELLE**, version CDEF, livrée par **LIAISON FROIDE**.

FORCE OUVRIERE DECOUVRE CE PROJET DE RESTRUCTURATION, ALERTEE PAR LES AGENTS DE CUISINE, SUITE AUX DEUX REUNIONS DU 16 FEVRIER 2023.

Ce projet est un **nouveau passage à l'acte** puisqu'il n'a jamais été présenté ou même évoqué dans les Instances Représentatives du Personnel.

La Direction générale malgré sa décision d'annulation des résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022 et du jugement du Tribunal Administratif du 2 février 2023 rendant justice à FORCE OUVRIERE, semble vouloir s'absoudre à présent de son **OBLIGATION PREALABLE** d'information et de **consultation des représentants des personnels** du CDEF au Comité Social d'Etablissement (C.S.E.) et à la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

FORCE OUVRIERE rappelle que les instances représentatives du personnel ne sont pas des **CHAMBRES D'ENREGISTREMENT** et les représentants des **PANTINS** qu'il faut museler, mais bien des **ACTEURS A PART ENTIERE**, élus par leurs pairs,

POUR LES REPRESENTER, DEFENDRE LEURS DROITS ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC.

Syndicat FORCE OUVRIERE du CDEF 93

Avenue du président Coty 93420 Villepinte - Portable : 06.09.64.18.62

Mail : forceouvrierecofed@gmail.com Site : <http://forceouvrierecofed93.e-monsite.com>

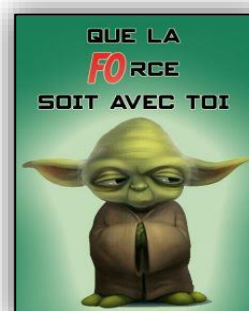
ATTRIBUTION DU SEGUR DE LA SANTE

Le **Décret n°2022-738 du 30 novembre 2022** élargit le versement d'un Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à certains agents **FONCTIONNAIRES** et **CONTRACTUELS** des établissements sociaux et médico-sociaux des trois fonctions publiques : «...**exerçant A TITRE PRINCIPAL des FONCTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF**...».

ACTE PAR DECRET TITULAIRES et CONTRACTUELS	AU BON VOULOIR DE LA DIRECTION DU CDEF
<p>FILIERE EDUCATIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistant Socio-Educatif (Educateur Spécialisé) - Educateur de Jeunes Enfants (E.J.E) - Moniteur Educateur (M.E.) - Cadre Socio-Educatif (C.S.E.) - animateur 	<p>FILIERE TECHNIQUE (AEQ et OP) dont les fonctions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cuisinier - Chauffeur - Agent technique - Economat - Jardinier - Maîtresse de maison extérieure (Borniche) - Agent du plateau technique (Villepinte)
<p>FILIERE SOIGNANTE et PSYCHOLOGIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infirmier et Puéricultrice - Aide-Soignant (A.S.) - Auxiliaire de Puériculture (A.P.) - Aide Médico Psychologique (A.M.P) - Accompagnant Educatif et Social (A.E.S.) - Psychologue 	
<p>FILIERE OUVRIERE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agent d'Entretien Qualifié (A.E.Q) - Ouvrier Principal (O.P.) 	

TOUJOURS EN ATTENTE

- FILIERE ADMINISTRATIVE :**
- Adjoint Administratif
 - Assistant Médico Administratif (A.M.A.)
 - Adjoint des Cadres Hospitaliers (A.C.H.)
 - Attaché d'Administration Hospitalier (A.A.H.)
- FILIERE TECHNIQUE :**
- Ingénieur Hospitalier
 - Technicien Hospitalier (T.H.)
 - Agent de maitrise (fonction de chauffeur)



Ainsi que l'ensemble des **ASSISTANTS FAMILIAUX** qui assure pourtant bien un accompagnement d'enfants à domicile, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 !

Le Décret n°2022-738 du 30 novembre 2022 reste **TOUJOURS INJUSTE** car certaines catégories professionnelles sont encore exclues du versement du CTI (contrairement aux personnels des établissements de santé). Cela crée :

- une disparité entre les agents du CDEF 93,
- provoque une baisse d'attractivité de l'établissement et de recrutement,
- engendre à terme une accélération des départs du personnel.

FORCE OUVRIERE revendique l'attribution du **CTI SEGUR**
de **189 € net mensuel** (soit 49 points d'indice majoré)
POUR TOUS LES AGENTS DU CDEF 93 SANS DISCRIMINATION
qui participent à l'accompagnement global des publics accueillis.

FACE A LA DEGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

**FACE AUX ECONOMIES QUI PRIMENT SUR LA QUALITE DU SERVICE
RENDU ET SUR LE BIEN ÊTRE DES SALARIES**

FACE AU MANAGEMENT AUTORITAIRE SUBIT

**FACE AU NON RESPECT DES PERSONNELS ET DE LEURS
REPRESENTANTS**

FORCE OUVRIERE DIT STOP !



DEBRAYONS SUR TOUTES LES STRUCTURES
55 MINUTES de 10h00 à 10h55
LE 7 MARS PROCHAIN

REUNISSONS-NOUS NOMBREUX
EN ASSEMBLEE GENERALE
Le 15 MARS de 9h30 à 12h30
SUR VILLEPINTE



Construire
FO **ENSEMBLE**
la force syndicale
Services Publics et de Santé
Votre Avenir